

Règles générales d'exploitation : le « code de la route » du nucléaire

18.6.2026 - | EDF

À l'image du code de la route, l'exploitation d'un réacteur nucléaire est régie par un ensemble de textes, parmi lesquels nous pouvons notamment citer les règles générales d'exploitation. Explications.

Lors de nos trajets quotidiens sur la voie publique, un ensemble de dispositions législatives et réglementaires régissent nos déplacements et les règles à respecter : les voies à emprunter, les panneaux de signalisation, ou encore les limitations de vitesse à respecter. Celles-ci sont définies dans un document unique, le code de la route.

À l'image du code de la route, les réacteurs nucléaires du groupe EDF sont régis par un ensemble de textes, permettant d'assurer une exploitation en toute sûreté. L'un de ces documents se nomme **les « Règles générales d'exploitation », également appelé RGE.**

Les RGE, organisées en dix chapitres, précisent les spécifications techniques à respecter (température, pression, etc.), les essais périodiques à effectuer, ou encore la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident. Elles tiennent compte de l'état de l'installation, et certaines d'entre elles sont approuvées par l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) :

- **les spécifications techniques d'exploitation** listent les matériels devant être disponibles pour exploiter l'installation, et décrivent la conduite à tenir en cas d'indisponibilité de l'un d'eux ;
- **le programme d'essais périodiques** à réaliser pour chaque matériel nécessaire à la sûreté, et les critères à satisfaire pour s'assurer de leur bon fonctionnement ;
- ou encore **l'ensemble des procédures à suivre en cas d'incident ou d'accident** pour la conduite de l'installation.

Au cœur des installations, les équipes appliquent ces RGE. Comme celle en salle de commande, et notamment les opérateurs du service conduite. **Avec une présence 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**, les opérateurs surveillent de nombreux paramètres de fonctionnement de la centrale et s'assurent du respect permanent des règles d'exploitation.

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-belleville/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-belleville/regles-generales-d-exploitation-le-code-de-la-route-du-nucleaire>